



Rentrée 2018 - 2019



Comment s'inscrire aux Cours Municipaux d'Adultes ?

Toute demande d'inscription
se fait en ligne

Une procédure d'inscription simplifiée

et

des services à votre disposition pour vous aider !



Nouvelles modalités d'inscription

Vous devez désormais utiliser votre compte parisien ou en créer un pour accéder au site des Cours Municipaux d'Adultes :

J'accède au catalogue paris.fr/cma

Je clique sur « consultez l'offre de formations des CMA »

Je choisis ma formation et je clique sur le bouton inscrire dans mes choix

Je crée (ou je me connecte avec) mon compte parisien « moncompte »
<https://moncompte.paris.fr>

Je complète ma fiche si je n'ai pas de compte CMA

« **j'enregistre temporairement** » ma demande dans mon panier

Quand je suis sûr(e) de mon choix « **j'enregistre définitivement** »

Je reçois un mail de confirmation ; je ne peux plus annuler ou modifier ma demande.

Pour vous aider

Des supports d'aides à l'inscription en ligne sont mis à votre disposition sur la page d'accueil des CMA www.paris.fr/cma

Le centre d'appel [3975](tel:3975) répond à toutes vos questions.

*Une fois la période d'inscription terminée,
vous recevez une réponse par mail soit pour :*

Candidature retenue

Candidature retenue sous réserve des résultats au test

Candidature mise en liste d'attente

Candidature mise en liste d'attente avec convocation à un test de niveau et /ou à un entretien

Candidature refusée faute de place disponible, ou absence de prérequis ou niveau insuffisant



Les services pour vous aider

Par téléphone composez le **3975**, numéro unique.
Des téléconseillers répondent à vos questions et vous aident durant toute la période d'inscription.

Sur Internet www.paris.fr/cma

En Mairies Les Mairies d'arrondissement sont à votre disposition pour vous aider dans la création de votre compte parisien.

2 sites dédiés pour les personnes ayant des difficultés en langue française, une assistance à l'inscription est prévue : positionnement dans les filières du français et remise de la convocation pour le 1^{er} cours.

Aide à l'inscription

Semaine d'accueil pour l'aide à l'inscription :

à Belleville et Alésia du lundi 3 septembre au vendredi 7 septembre 2018

Ecole du 77, bd de Belleville 11 ^e M ^o Belleville - lignes 2 et 11	Du lundi 3 au vendredi 7 septembre inclus, accueil du public de 9h à 18h
LMA 132, rue d'Alésia 14 ^e M ^o Alésia - ligne 4	

Les auditeurs inscrits en 2017-2018 et en difficulté en langue française peuvent se présenter dans l'un de ces 2 sites avec leur certificat de compétences ou leur attestation d'assiduité et leur carte d'auditeur de l'année.



Les



C'est Mon Avenir !

Inscriptions en ligne :

Du mercredi 22 août 10 heures au lundi 10 septembre minuit

Vous disposez de 20 jours pour déposer votre demande.

L'ensemble des demandes sera traité à l'issue de la période d'inscription.

Pour accéder au catalogue en ligne : paris.fr/cma rubrique « consultez l'offre de formations des CMA ».

Calendrier :

Cours annuels	Cours 1 ^{er} semestre	Cours du 2 nd semestre
<ul style="list-style-type: none">• du lundi 8 octobre 2018 au samedi 29 juin 2019 inclus• Inscription du mercredi 22 août au lundi 10 septembre 2018 inclus• Envoi des réponses du mardi 11 septembre au vendredi 5 octobre 2018 inclus <p><i>Pour les formations diplômantes tests et jurys de sélection du 17 au 27 septembre 2018 inclus, sur convocation.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• du lundi 8 octobre 2018 au samedi 16 février 2019 inclus• Inscription du mercredi 22 août au lundi 10 septembre 2018 inclus• Envoi des réponses du mardi 11 septembre au vendredi 5 octobre 2018 inclus	<ul style="list-style-type: none">• du lundi 18 février au samedi 29 juin 2019 inclus• Inscription du mardi 8 janvier au jeudi 24 janvier 2019 inclus• Envoi des réponses du vendredi 25 janvier au vendredi 15 février 2019 inclus.

Dates des sessions intensives	Périodes d'inscription
• Sessions démarrant en octobre 2018	• du mercredi 22 août au lundi 10 septembre 2018 inclus
• Sessions démarrant en novembre ou décembre 2018	• du mercredi 22 août au jeudi 27 septembre 2018 inclus
• Sessions démarrant en janvier ou février 2019	• du mardi 6 au jeudi 29 novembre 2018 inclus
• Sessions démarrant en mars ou avril 2019	• du mardi 8 au jeudi 24 janvier 2019 inclus
• Sessions démarrant en mai ou juin 2019	• du mardi 12 au jeudi 28 mars 2019 inclus

Consultez la brochure des formations,
disponible en mairies d'arrondissement
à partir du **mercredi 22 août 2018**

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur